

LA VERRERIE DE TRINQUETAILLE :

ETAT DE CONSERVATION

1- Situation



Vue aérienne de l'est du quartier de Trinquetaille avec localisation du site

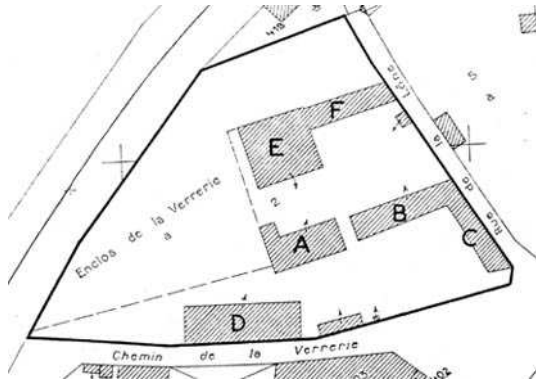
L'ancienne verrerie est inscrite dans un enclos irrégulier bordé au sud par la rue de la Verrerie, à l'est par la rue de la Lône, sur les deux autres côtés par le tracé oblique de la voie ferrée qui semble avoir entamé le domaine initial. Un mur d'une hauteur variable, mais avoisinant 2 m, clôture l'ensemble, abaissé à hauteur d'appui au sud de la cour d'entrée. L'accès s'effectue dans l'angle sud-est par un portail dont ne subsistent que les arrachements sur l'élévation du bâtiment C.

Les bâtiments s'ordonnent sur deux lignes est-ouest :

Bordant la cour d'entrée, les corps de bâtiment A et B, avec C en retour à l'est de B. Cette cour est plantée de platanes et d'acacias ; devant la façade de B s'élèvent les restes d'une fontaine. Le bâtiment D, désaxé, s'appuie au mur de clôture sud.

Au nord de cet ensemble s'élèvent le bâtiment proprement industriel E et le bâtiment F qui lui est accolé.

L'ensemble est abandonné et partiellement ruiné (E et F). Les bâtiments A B et C sont murés. Des fouilles ont été entreprises sous forme de tranchée de sondage à l'ouest de A et E.



Extrait du plan cadastral de 1963



Les bâtiments B et C

2- Matériaux

L'ensemble est construit dans un calcaire jaunâtre clair à grain fin. Sont appareillés les arcs, les chambranles, les chaînes d'angles. Les cloisons et l'élévation des façades et étages, ainsi que la paroi fermant le grand arc méridional du bâtiment E sont appareillés et n'ont qu'une épaisseur d'une vingtaine de centimètres. Les niveaux inférieurs de tous les bâtiments sont construits en blocage d'enduit sauf pour le bâtiment B qui a un premier niveau appareillé.



Corps de bâtiment B, façade antérieure : deux travées correspondent à un logis



Corps de bâtiment E, vue prise du sud-ouest

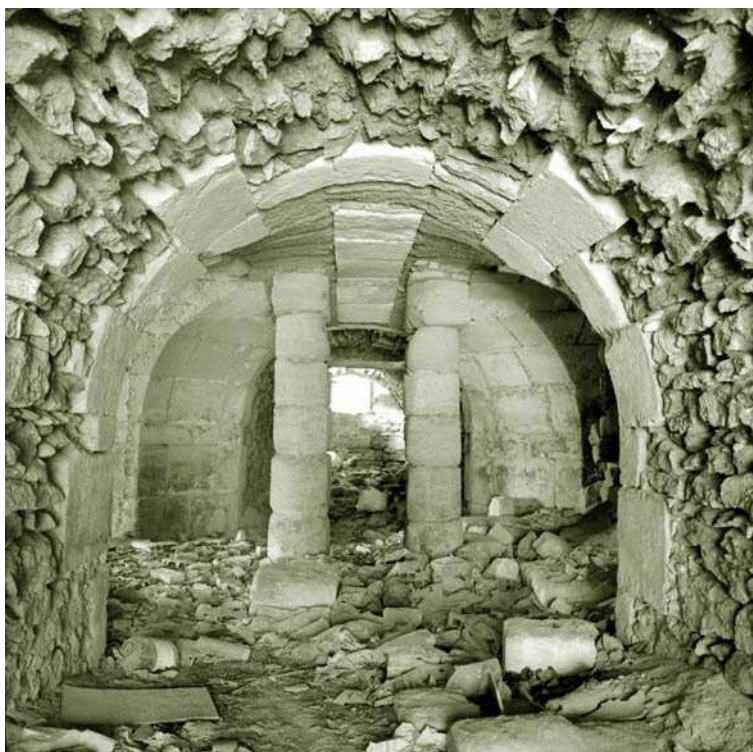
Au rez-de chaussée de E, les voûtes des quatre couloirs sont en blocage, mais au centre, les arêtes des pénétrations sont appareillées jusqu'à un niveau peut-être remplacé de la voûte, construit en tuf.

3- Parti général

Les quatre bâtiments A, B, E, et F forment un quadrilatère clos sur une sorte de cour. Cependant chaque corps de bâtiment a un parti qui lui est propre.

- Bâtiment A : un étage sur le rez-de-chaussée. Baies murées.
- Bâtiment B : un étage sur le rez-de-chaussée. La façade antérieure présente au premier niveau une alternance de portes et de fenêtres qui définit une succession d'unités d'habitation modifiée à posteriori. Chaque unité pouvait abriter une pièce au rez-de-chaussée (cuisine avec arrière-cuisine ou chambre) et deux pièces à l'étage (chambres). Des pierres d'attente à l'extrémité ouest de la façade antérieure permettent de supposer un allongement prévu de ce bâtiment.
- Bâtiment C : même structure apparemment, bien que la partie sud soit plus récente que les deux travées en retour sur B.
- Bâtiment D : non visité (bâtiment d'exploitation bordé à l'est d'un appentis divisé en trois parties ouvertes).
- Bâtiment E : de plan à peu près carré il comprend un rez-de-chaussé servant de soubassement et un étage.

Le rez-de-chaussée se compose de quatre couloirs voûtés en berceaux ouvrant au centre de chaque façade et se joignant sous forme d'une intersection au milieu de laquelle s'élèvent deux piliers semi-cylindriques reliés par une barre de fer.



Corps de bâtiment E, rez-de-chaussée, partie centrale au croisement des deux couloirs

L'étage est sous charpente ; il se compose de trois nefs est-ouest délimitées par des arcs en plein-cintre portant la couverture. Les contreforts adossés aux façades est et ouest n'ont pu éviter le devers de l'ensemble qui est soutenu par des tirants de fer.

L'entrée actuelle s'effectue par un escalier extérieur au travers d'une fenêtre repercée. L'entrée d'origine se trouvait à l'est de la nef septentrionale : c'est une porte (murée lors de la construction du bâtiment F) de faible hauteur, présentant une plate-bande au soffite incliné

vers l'est. Onze fenêtres en arc segmentaire éclairaient et aéraient l'étage. Leur appui semble avoir été modifié pour aménager une fermeture qui est double : l'embrasure droite est encadrée d'une feuillure extérieure et d'une autre à l'intérieur.

Le mur sud est percé d'un grand arc clôturé par une paroi de pierre de taille elle-même percée de deux baies en arc segmentaire ; celle du côté ouest donne sur un puits circulaire semi-hors-oeuvre.



Corps de bâtiment E, étage, vue de volume des arcs portant la couverture

Vue de volume de la partie centrale vers le sud-est

- **Bâtiment F** : il comprend un étage sur le rez-de-chaussée et abrite trois parties indépendantes : Fa et Fc sont deux unités d'habitation d'une pièce par étage ; Fb un local de service, peut-être aménagé à l'emplacement d'unités d'habitation supprimées.

4- Elévations extérieures

- **Bâtiment A** : Elévations modifiées : baies segmentaires remplacées par des baies rectangulaires. A l'est, près de l'angle sud-est, baies en plein-cintre murées, la naissance de l'arc se trouvant au ras du sol.
- **Bâtiment B** : élévation antérieure présentant un rythme régulier de baies en arc segmentaire dont certaines ont été modifiées ou remplacées sous forme de baies rectangulaires. Un cordon de section carrée sépare les deux niveaux. Un cadran solaire est gravé entre les deux dernières travées du deuxième niveau peint en ocre rouge, les chambranles étant en blanc, ainsi que tout le premier niveau.
L'élévation postérieure présente une succession régulière de fenêtres (murées) de petites dimensions (50 x 90 environ).
- **Bâtiment C** : élévation antérieure ouest composée d'une partie (1/3) correspondant à celle de B et une partie (2/3 de la longueur) dont le décor comporte des traits horizontaux tracés au fer et des chambranles sur console. Cette partie est plus récente. L'élévation postérieure est aveugle.
- **Bâtiment D** : portes charretières et baies rectangulaires. La génoise est portée par une mince corniche.
- **Bâtiment E** : les élévations sont totalement dépourvues de tout élément de décor. Les quatre baies ouvrant sur les couloirs du soubassement sont semi-circulaires (sous réserve d'une élévation du terrain). Seul l'arc méridional de l'étage a une clé doublement saillante.



Corps de bâtiment E, façade est, vue de la partie dégagée

5- Combles et couvertures

Auvents sur les bâtiments B, E et F ; génoises à deux rangs sur A, C et D. Seul le bâtiment F (ruiné) présente à la vue des fermes complètes.

6- Distribution intérieure

- Bâtiment A : non visité.
- Bâtiment B : une visite rapide a montré que la distribution des unités d'habitation récemment désaffectées ne présentait d'autre intérêt que celui de la présence de cheminées liées à des placards ou à des éviers comparables à ceux du logis Fc. Le contrecœur de la cheminée adossée au mur est du bâtiment B est percé de trous circulaires disposés en rosace, faisant appel d'air pour le tirage. Un trottoir de brique sur lequel ont été aménagés quelques bancs de pierre longe la façade antérieure des bâtiments B et C.
- Bâtiment C : non visité.
- Bâtiment D : non visité.
- Bâtiment E : il ne reste aucune trace d'aménagement intérieur. Le sol de l'étage est un carrelage de terre cuite dans lequel a été disposé une ceinture de béton autour des quatre piliers soutenant la couverture. Graffiti à divers endroits.
- Bâtiment F : dans chacune des deux unités d'habitation Fa et Fc se trouve un escalier en pierre, droit en Fa et tournant à gauche dans Fc, une cheminée, un évier et un sol de tomettes à l'étage. Dans la cuisine de Fc, l'évier et la cheminée sont construits en pierre et couronnés tous deux d'une corniche. L'ensemble des murs est badigeonné de blanc.



Corps de bâtiment F, logis Fc, rez-de-chaussée, évier et cheminée

Conclusions

Seuls les bâtiments A, B, et E qui apparaissent sur le cadastre napoléonien sont d'origine, datant des années proches de 1785. Les bâtiments C et F, plus tardifs, reprennent une distribution comparable à celle de B et semblent pouvoir être rapprochés des bâtiments collectifs d'habitation construits à la fin du XIX^e siècle à la périphérie de la ville, bien que d'une facture plus fruste. Le bâtiment E ne paraît pas avoir été modifié.

Etat dressé par François Fray, Service Régional de l'Inventaire (extrait), DRAC-PACA, 1982 ; clichés Roucaute et Heller.